



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
VENDREDI 4 OCTOBRE 2024**

ETAIENT PRESENTS :

Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président)

Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),

MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames CASSOT, MAUPILE, THE.

Messieurs CAVOLI, PUJOL, SCAPPAZZONI, MARTINERIE, SEGURA, MONS, TREUIL, DELEPAUX

Pouvoirs :

Monsieur Emmanuel DAVID

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,

Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.

Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,

Mesdames BORDEDEBAT, CAUSSARIEU, FOULON, LAFONTAINE, DUBROCA

Messieurs BONNIN, DAVID

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,

Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2024100410 : AFFAIRE SAGAMM

Les organisateurs du congrès SAGAMM, qui s'est déroulé les 10 et 11 juin dernier, ont sollicité pour la restauration le traiteur DEVAL.

Lors de la signature du contrat, ce traiteur n'était pas un traiteur référencé par le Palais des congrès d'Arcachon

Aussi, compte tenu du fait, que le référencement de celui-ci a eu lieu, après la signature du contrat, et que le prestataire n'avait pas connaissance des conditions de calcul d'apport d'affaire du palais des congrès,

Il vous est proposé de ne facturer que l'apport d'affaire des espaces du Palais des congrès (FACTURE 2024/07/3975 d'un montant de 1738.00 € HT) et de ne pas appliquer celui sur le tir au vol comme prévu par les tarifs

Cette délibération n'appelant aucune observation, M LUMMEAUX, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **ACCORDER ce geste commercial et cette remise gracieuse au traiteur DEVAL**
- **AUTORISER Madame la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°10 concernant l'affaire Sagamm.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le vendredi 4 octobre 2024
Bernard LUMMEAUX
1^{ER} Vice-Président de la Régie Arcachon
Expansion

